


ZONES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN :

- ZONES À RISQUE FAIBLE
- ZONES À RISQUE MOYEN
- ZONES À RISQUE ÉLEVÉ

LÉGENDE :

- LIMITES DE PROPRIÉTÉ (UNITÉS D'ÉVALUATION)
- LIMITES DES PÉRIMÈTRES URBAINS
- LIMITES MUNICIPALES
- LIMITES DE LA MRC DE MASKINONGÉ
- AUTOROUTES
- ROUTES BALISÉES ASPHALTÉES
- ROUTES BALISÉES NON ASPHALTÉES
- CHEMINS NON BALISÉS NON ASPHALTÉS
- COURS D'EAU PRINCIPAUX
- COURS D'EAU SECONDAIRES
- VOIES FERRÉES
- TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Projection et édition : Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Maskinongé / Préparé par : Yannick Clément, technicien / Vérifié par : Isabelle Demers, ingénieure
 Mise à jour du plan : Juin 2021, 276-26, 4.3 et 4.4 / Juin 2017, 253-17, 4.3
 Source : BDTE, © Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Photocartographie québécoise, Projection MTM, fuseau 8, NAD 83.
 Fichier : D:\Cartes et plans\MRC de Maskinongé\Schéma d'aménagement et de développement\SAD (17)Cartes finales\MRC_Maskinongé_SAD(17)_Plan 3H (Zones de mouvements de terrain Saint-Élie-de-Caxton).wor



*Municipalité régionale de
comté de Maskinongé*

Schéma d'aménagement et
de développement révisé

Zones de mouvements
de terrain
Saint-Élie-de-Caxton

Plan no.
3H

Échelle = 1 : 20 000
kilomètres